

# Code du Travail : mort sur ordonnances !

**Le gouvernement veut adopter pendant l'été des ordonnances qui aggravent encore la loi El Khomri et la loi Rebsamen.**



Autoriser le référendum patronal. Quand les syndicats ne voudront pas signer un accord, le patron pourra le soumettre à référendum direct des salariés. Avec le chantage à l'emploi, c'est une arme de destruction massive de nos droits !

Plafonner les indemnités prud'homales pour pouvoir licencier sans contraintes.

Plus de possibilités de faire moins que le Code du Travail ou la Convention Collective. Tout est touché : salaires, contrat, durée et conditions de travail !

Dans toutes les entreprises, regrouper les CE, DP, CHST et Délégués Syndicaux. Moins de droits pour les élus, moins de possibilités d'être défendus !

Restons vigilants et mobilisés, même pendant l'été !

**NON AUX ORDONNANCES XXL**

Abrogation de la loi El Khomri et de la loi Rebsamen !

Rétablissement de la hiérarchie des normes !

